



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | POMME DE TERRE

N° 8, 6 juillet 2018

- Conditions climatiques : excès de chaleur.
- Développement de la culture : rythme ralenti surtout dans les régions du sud et brûlures foliaires.
- Insectes : doryphore actif, cicadelle de la pomme de terre à surveiller par endroits.
- Maladies : aucun cas de mildiou ni de brûlure hâtive; jambe noire en hausse localement.
- Mauvaises herbes : traitement de rattrapage nécessaire par endroits.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Pour la période du 29 juin au 5 juillet, des températures souvent extrêmes ont envahi la province. Le tout a débuté dès le 29 juin dans les régions du sud et de l'ouest de la province, mais quelques jours plus tard (vers le 2 juillet) ailleurs. Des valeurs de 35 à 36 °C, sous le plein soleil, ont été enregistrées par moments, brisant des records par endroits. Les précipitations ont été généralement faibles, sauf dans des localités du centre et du nord de la province où quelques averses et orages ont laissé des quantités parfois appréciables par endroits le 2 et/ou le 6 juillet. De la grêle et de forts vents ont été observés, mais aucun dommage à la culture n'a été rapporté. Plus d'informations sont disponibles en consultant le [sommaire agrométéorologique](#) et la [carte des précipitations](#) pour la période visée. Au moment de rédiger cet avertissement (vendredi 6 juillet en avant-midi), des averses et orages venaient de passer sur plusieurs régions de la province. Pour les prochains 7 jours, Environnement Canada prévoit une journée plus fraîche ce vendredi, mais un retour à des conditions chaudes dès samedi ou dimanche, avec peu de précipitations.

DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE

Le temps chaud et plutôt sec qui a perduré depuis le début de la période a ralenti la croissance végétative et le grossissement des tubercules. Par contre, les précipitations reçues dans des régions centrales ont contribué à maintenir un certain rythme de croissance. Également, la pratique intensive de l'irrigation dans les régions plus au sud (ex. : Lanaudière) a permis d'atténuer par endroits les effets négatifs de la canicule. Toutefois, cela ne semblait pas combler les pertes par l'évapotranspiration élevée. Dans les sites non irrigués, des signes de stress hydrique sont facilement observables et/ou s'accentuent. Un plant de pomme de terre arrête ou ralentit grandement son développement au-dessus de 28 °C. On rapporte également de plus en plus de désordres abiotiques reliés aux hautes températures, comme des brûlures foliaires ([photo 1](#)), des taches d'insolation ou d'ozone. Ci-dessous, les informations par région concernant le développement végétatif de la culture pour la période visée par cet avertissement.

Stade de développement (de la primeur) pour des producteurs types selon les collaborateurs du RAP (en date du 5 juillet 2018)

Régions	Stade de développement moyen pour la primeur
Montérégie-Est et Montérégie-Ouest	Postfloraison Tubercules : 6-9 cm
Outaouais	Floraison Tubercules : 5-7 cm
Lanaudière	Postfloraison Tubercules : 6-9 cm
Centre-du-Québec, Mauricie, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	Floraison Tubercules : 4-6 cm
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie	Bouton floral, début tubérisation
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Bouton floral, début tubérisation
Abitibi-Témiscamingue	ND

ND : information non disponible

INSECTES

Le temps très chaud a accéléré sans surprise le développement de certains insectes. Les larves du [doryphore](#) sont bien présentes dans des champs du sud de la province, avec le seuil de nuisibilité dépassé à plusieurs endroits. Des interventions foliaires ont été nécessaires de la région de Québec en allant vers l'ouest, avec des produits comme CORAGEN, DELEGATE, SUCCESS ou ASSAIL, selon la région et l'utilisation ou non d'un insecticide au semis. À noter que plusieurs traitements au sillon ou au planton ont perdu de leur efficacité dans la région de Lanaudière, mais sont encore efficaces ailleurs. La ponte du doryphore se poursuit un peu partout au Québec, ce qui indique que d'autres larves vont apparaître au cours des prochains jours.

Selon les [données recueillies](#) par le Réseau provincial du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la [cicadelle de l'aster](#) (CA) est plus présente que la [cicadelle de la pomme de terre](#) (CPT), cette dernière étant celle qui peut causer des dommages à la culture. Les décomptes demeurent encore plutôt bas pour la CPT (un contraste avec la saison dernière) sauf dans les secteurs des Laurentides et de la Capitale-Nationale où ils ont été parfois plus élevés. Aucun dommage foliaire à la culture n'a été rapporté pour le moment. Étant donné la perte d'efficacité des traitements insecticides au semis par endroits, un suivi des cicadelles doit être plus serré. Un dépistage à la ferme à l'aide de pièges jaunes englués est fortement suggéré. On rappelle qu'il n'y a pas de seuil de nuisibilité officiel pour le Québec pour la CPT. Des produits comme CORAGEN et DELEGATE, utilisés contre le doryphore, ne contrôlent pas les cicadelles.

Pour ce qui est des autres insectes dont un suivi est fait par le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP), des collaborateurs rapportent des populations élevées d'adultes de la punaise terne par endroits (ex. : Outaouais, Montérégie, Centre-du-Québec). Les dommages varient présentement de faibles à légers. Ils ne doivent pas être confondus avec d'autres taches ou nécroses dites abiotiques qui sont apparues récemment à la suite de la canicule ([photo 2](#) et [photo 3](#)). Il n'existe pas de seuil d'intervention pour la punaise terne dans les cultures de pommes de terre. Le plus souvent, des producteurs essaient de choisir un insecticide qui pourra contrôler plusieurs ravageurs en même temps, incluant la punaise. Un tout début de ponte de la pyrale du maïs est rapporté au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les populations de pucerons varient de faibles à légères à travers la province selon les observations visuelles menées.

MALADIES

Aucun cas de [mildiou de la pomme de terre](#) n'a été recensé au Québec depuis le début de la saison. Les hautes températures consécutives (plus de 30 °C), combinées au temps le plus souvent sec, ne représentent pas des conditions favorables à la maladie. Il faut quand même maintenir une protection de base dans tous les champs, surtout pour les secteurs ayant reçu plus de précipitations dernièrement (ex. : régions centrales de la province). On ne rapporte pas de présence de spores de la maladie pour un suivi fait dans certaines régions à l'aide de capteurs. Comme mentionné précédemment, des brûlures foliaires sont présentes dans des champs de plusieurs régions et il ne faut pas confondre cela avec du mildiou. Le site Web [USA Blight](#) (en anglais) ne mentionne pas de nouveau cas pour le nord-est des États-Unis au cours de la semaine qui se termine.

Aucun cas de [brûlure hâtive](#) n'a été signalé pour le moment. Il ne faut pas la confondre avec des taches d'ozone plus présentes ces jours-ci. Par contre, les conditions climatiques chaudes qui causent un stress aux plants, surtout à ceux qui sont à un stade plus avancé, pourraient conduire au développement de la maladie. Des traitements préventifs contre la [dartrose](#) se poursuivent selon la région et aucun symptôme n'est rapporté. On rappelle que des produits comme QUADRIS TOP et LUNA TRANQUILITY aident au contrôle de la brûlure hâtive et de la dartrose. Plus de cas de [jambe noire](#) ont été observés (Outaouais, Montérégie et Capitale-Nationale). Aucun cas de [virus](#) et de pourriture sclérotique n'a été signalé.

MAUVAISES HERBES

Des graminées et quelques feuilles larges ont échappé au traitement herbicide de prélevée dans plusieurs régions. Cela a ou va nécessiter une intervention avec un produit selon les mauvaises herbes présentes dans le champ. Par exemple, des interventions avec l'herbicide [PRISM](#) (avant la floraison des plants de pomme de terre) ont lieu par endroits pour le contrôle des graminées annuelles et vivaces ainsi que certaines mauvaises à feuilles larges (il faut bien lire l'étiquette du produit pour en connaître toutes les conditions d'utilisation).

Cet avertissement a été rédigé par Patrice Thibault, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseur du réseau Pomme de terre ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.